

PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

Comment se protéger ?



SOMMAIRE

ÉDITO	p3
QU'EST CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?	p4
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)	p4
COMMENT ÊTRE ALERTÉ ?	p5
COMMENT SE PRÉPARER ?	p6
QUELS SONT LES BONS RÉFLEXES ?	p7

RISQUES NATURELS À PÉRONNAS

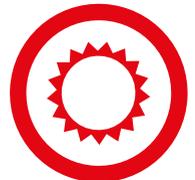
▶ Inondation	p8
▶ Retrait gonflement des argiles	p9
▶ Orage et tempête	p10
▶ Séisme	p11
▶ Canicule	p12
▶ Neige et grand froid	p13

RISQUES TECHNOLOGIQUES À PÉRONNAS

▶ Transport de matières dangereuses	p14
---	-----

LES AUTRES RISQUES

▶ Attentat	p15
------------------	-----





ÉDITO

Chères Péronnassiennes,
Chers Péronnassiens,

La prévention des risques et votre sécurité constituent une des priorités de l'équipe municipale.

Inscrit dans le code de l'environnement et conformément à la réglementation, ce Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM) vous présente les risques auxquels la ville de Péronnas peut être exposée ainsi que les consignes de sécurité à appliquer. Il est de ce fait adapté à chaque territoire.

Le rôle du Maire, au titre de son pouvoir de police, est de vous alerter et de vous informer d'une menace ou d'un évènement majeur qui pourrait mettre en cause votre sécurité.

Ce document contribue aussi à vous responsabiliser pour votre propre sécurité et celle de votre entourage. Chacun d'entre vous pourra ainsi mieux réagir, adopter les bons réflexes, relayer l'information et se mobiliser en cas de difficulté ou de crise.

Je vous recommande de lire attentivement ce fascicule et de le conserver. La sécurité est l'affaire de tous et chacun d'entre vous, d'entre nous, est un acteur essentiel de notre sécurité collective.

Parallèlement à ce document, la Ville élabore un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) permettant d'organiser les secours en cas d'évènement relevant du DICRIM et auquel la commune peut être exposée. Le PCS décrit la mise en œuvre d'une cellule de crise (poste de commandement) et les missions des acteurs recensés.

Soyez assuré(e)s de notre total engagement au service de votre sécurité.

Votre Maire
Hélène CÉDILEAU



QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Le risque majeur se définit par l'apparition, parfois soudaine et imprévisible, d'un évènement potentiellement dangereux dont les conséquences peuvent entraîner de graves dommages pour la population, les biens et l'environnement.



Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis [...] et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent.

Art. L 125-2 du code de l'environnement



QU'EST-CE QUE LE DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS ?

Le DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est un outil de communication destiné à faire connaître les risques majeurs sur la commune de Péronnas et à donner les consignes de sécurité à suivre en cas d'évènement grave.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) : LA VILLE S'ORGANISE

Face à ces risques, la Ville de Péronnas met en place un plan communal de sauvegarde (PCS) afin d'organiser l'alerte, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement important.

À QUELS RISQUES EST EXPOSÉE LA VILLE DE PÉRONNAS ?



Inondation



Retrait gonflement des argiles



Orage et tempête



Séisme



Canicule



Grand froid



Matériaux dangereux



Attentat



LE SAVIEZ-VOUS ?

Que vous soyez locataire ou propriétaire, votre bailleur ou votre notaire a l'obligation de vous informer sur les risques auxquels votre habitation est exposée.

COMMENT ÊTRE ALERTÉ ?

En cas d'événement grave, l'alerte à la population relève de la responsabilité des autorités locales. Selon la nature du danger, elle peut être donnée par différents moyens :

Les panneaux lumineux de la ville

Un message d'information sera diffusé en continu sur les panneaux numériques extérieurs.

L'alerte sur le terrain

Les équipes de la mairie, des pompiers ou de la police municipale pourront diffuser les consignes à respecter dans les secteurs concernés par téléphone, haut-parleur mobile ou encore par porte-à-porte.

FR-Alert

Dispositif d'alerte et d'information des populations.

Il permet de prévenir en temps réel toute personne détenteur d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.



La radio

France Info (105.4 FM)

Les réseaux numériques officiels

Sur Internet, attention aux rumeurs ! Informez-vous grâce aux comptes officiels des autorités sur Facebook et sur Twitter.

Préfecture :  @préfet01

Direction académique :

 @academielyon

Mairie :



@VilledPéronnas



@villedeperonnas



@Peronnas01



L'application **City all**

Site Internet :

www.peronnas.fr

COMMENT SE PRÉPARER ?

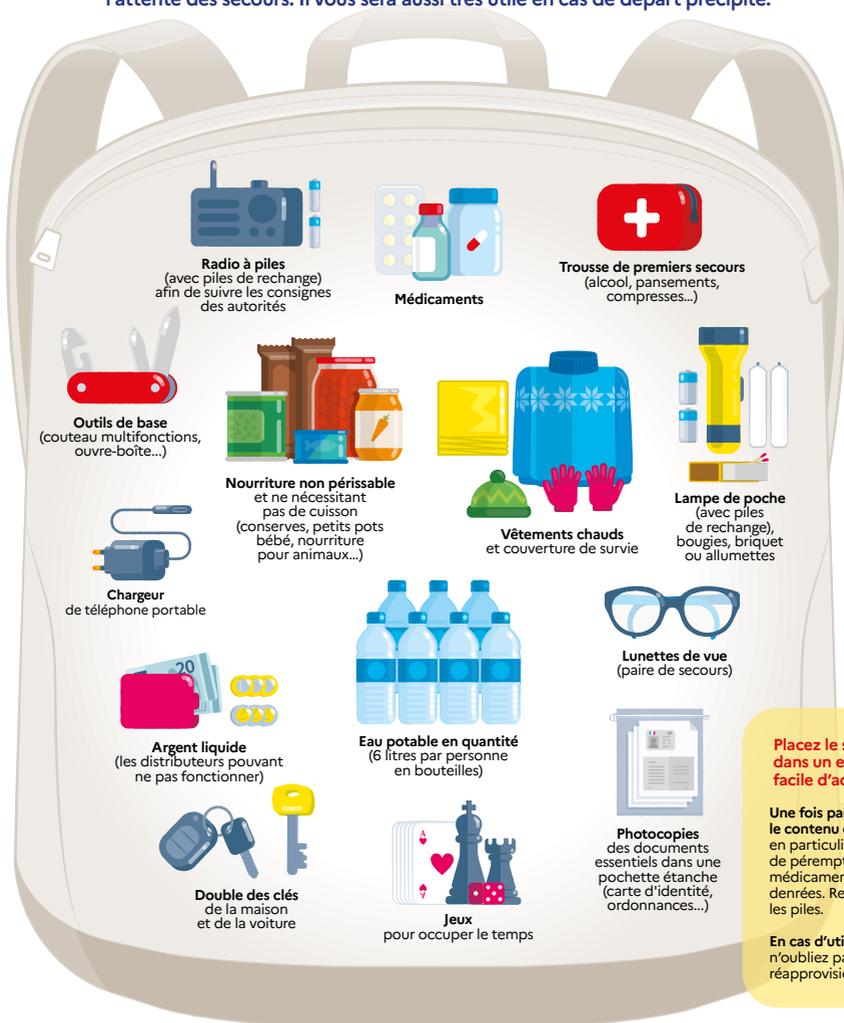
Anticiper la crise

En cas d'urgence, chaque foyer doit être en mesure de pouvoir subvenir à ses besoins, en attendant l'arrivée des secours.



Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



QUELS SONT LES BONS RÉFLEXES ?

Consignes générales à respecter

- ✓ Éviter tout déplacement (les enfants sont pris en charge à l'école et à la crèche).
- ✓ Réduire au maximum les appels téléphoniques (pour ne pas saturer le réseau).
- ✓ S'informer de la situation.
- ✓ Ne pas prendre l'ascenseur.
- ✓ Se mettre en sécurité, selon la situation :
 - à l'intérieur (se calfeutrer, monter à l'étage...)
 - en évacuant un lieu proche du danger (se rendre dans un lieu sécurisé).

**DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ
DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS (cf page 5).**

Les numéros utiles



Mairie de Péronnas
04 74 32 31 50



15
SAMU



17
POLICE
SECOURS



18
POMPIER

112
NUMÉRO
EUROPÉEN



LE SAVIEZ-VOUS ?

Des applications pour smartphone consacrées aux premiers secours existent :

- **Staying alive** qui recense les défibrillateurs les plus proches,
- **SAUV Life** (gestes arrêt cardiaque),
- **Croix Rouge** (gestes premiers secours)...

L'ensemble des établissements scolaires (de la maternelle au lycée) ainsi que les structures d'accueil petite enfance (crèche) disposent d'un PPMS (plan particulier de mise en sûreté).

Ce plan permet aux établissements de réagir selon les situations, des exercices réguliers sont réalisés.

En cas d'alerte, vos enfants sont pris en charge, ne vous déplacez pas sans qu'on vous l'ai demandé.



INONDATION

MÉMO RISQUE

*Inondations et/ou coulées de boue survenues à Péronnas
le 27/07/1983,
le 28/08/1983
et le 05/08/1995.*

L'inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone habituellement hors d'eau.

La ville de Péronnas est soumise au risque d'inondation par une crue à débordement lent du cours d'eau : La Veyle. On observe également un risque d'inondation par ruissellement sur des zones imperméabilisées ou sur des sols saturés d'eau et par des phénomènes de remontées de nappes.



LES BONS RÉFLEXES

AVANT

- ✓ Identifiez un espace refuge en hauteur, étage, mezzanine).

PENDANT

- ✓ Mettez vous à l'abri dans les étages, jamais au sol.
- ✓ Évitez tout déplacements : n'allez pas chercher vos enfants.
- ✓ Surélevez les biens fragiles et les produits toxiques.
- ✓ Ne vous engagez pas dans une zone inondée.
- ✓ Si vous n'avez pas d'étage, ne fermez pas les volets (accès secours).
- ✓ Ne téléphonez qu'en cas de besoin.
- ✓ Coupez l'électricité et le gaz.
- ✓ Suivez l'évolution de l'événement (radio à piles ou batterie, réseaux,...)

APRÈS

- ✓ Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique.
- ✓ Faites l'inventaire des dégâts.



<https://www.vigicrues.gouv.fr>





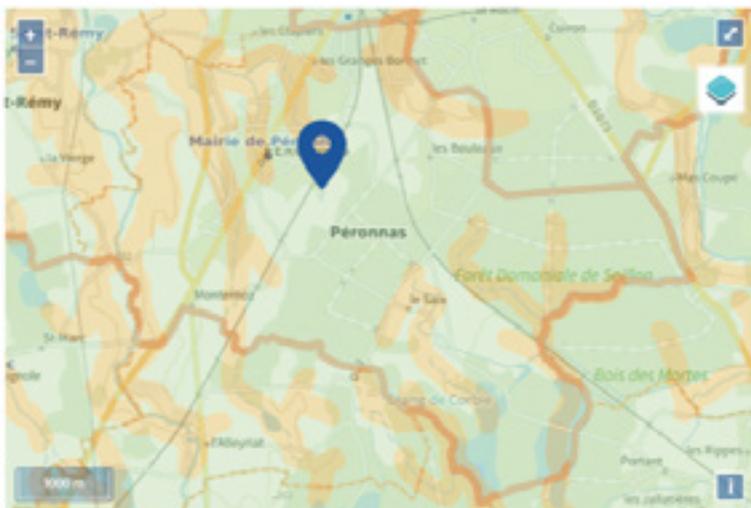
RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

MÉMO RISQUE

*Sécheresses
exceptionnelles à Péronnas
en 2019 et 2023.*

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente de risque.

Le risque retrait gonflement des argiles à Péronnas est de niveau modéré.



Légende :

- Faible
- Modéré
- Important



ORAGES ET TEMPÊTES

MÉMO RISQUE

*Grêle et tempête survenues
à Péronnas le 24/07/1983.*

L'inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone habituellement hors d'eau. Lorsque cette zone est densément urbanisée, l'impact sur les personnes, les biens, les équipements ou les activités peut être important.

Péronnas n'est à ce jour pas concernée par un risque d'inondation par débordement de cours d'eau. **Néanmoins, le risque subsiste par ruissellement sur des zones imperméabilisées ou sur des sols saturés d'eau et par des phénomènes de remontées de nappes phréatiques.**



LES BONS RÉFLEXES

AVANT

- ✓ Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés ou endommagés.
- ✓ Fermez les postes et les volets.
- ✓ Mettez vous en sécurité dans un bâtiment en dur.

PENDANT

- ✓ Restez à l'abri : ne montez pas sur le toit et ne vous approchez pas des arbres.
- ✓ Évitez tout déplacement : n'allez pas chercher vos enfants.
- ✓ Ne téléphonez qu'en cas de besoin.
- ✓ Suivez l'évolution de l'évènement (radio, réseaux).

APRÈS

- ✓ Ne vous approchez pas des lignes à terres.
- ✓ Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique.



<https://www.vigilance.meteofrance.fr>





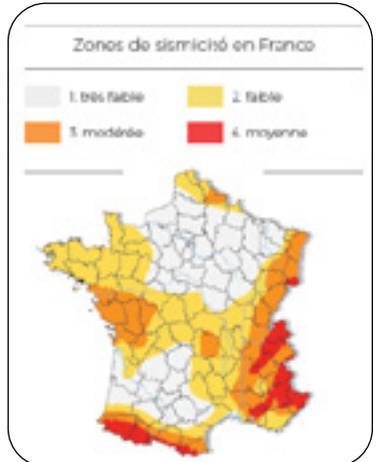
SÉISME

MÉMO RISQUE

*Mouvement de terrain
survenu à Péronnas
le 28/08/1983.*

Un séisme correspond à une libération brutale d'énergie lors de la rupture rapide d'une faille de la croûte terrestre. Cette énergie occasionne un tremblement du sol qui se transmet aux bâtiments.

Le risque sismique à Péronnas est de niveau modéré. Cela correspond au niveau 3 sur les 5 que définit la délimitation des zones de sismicité du territoire français par le décret n°2010-1 255 du 22 octobre 2010.



LES BONS RÉFLEXES

PENDANT LA SECOUSSE

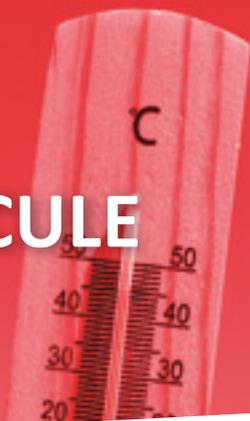
- ✓ En intérieur : s'abriter sous un meuble solide (type table - bureau) ou un encadrement de porte.
- ✓ En extérieur : s'éloigner des bâtiments, des arbres et des lignes électriques. Se coucher sur le sol.

APRÈS LA SECOUSSE

- ✓ Après la première secousse : se méfier des répliques ! Il peut y avoir d'autres secousses. Sortir rapidement du bâtiment et s'en éloigner.
- ✓ Si possible, couper l'eau, l'électricité et le gaz.
- ✓ Ne téléphoner qu'en cas d'urgence pour ne pas saturer les réseaux.
- ✓ Ne pas aller chercher ses enfants à l'école / crèche.
- ✓ Ne pas provoquer de flamme ou d'étincelle, ne pas fumer.



CANICULE



Le risque canicule est caractérisé par une période de fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs.

De nombreux facteurs peuvent aggraver ces phénomènes et leurs conséquences peuvent être préjudiciables (déshydratation, pathologies liées aux températures élevées, troubles de l'attention, etc.).

La Ville de Péronnas recense les personnes vulnérables. En cas de canicule, les services de la ville contactent quotidiennement les personnes recensées.

Vous êtes concerné ?

Faites-vous connaître ! Inscrivez vous ou vos proches sur le registre canicule de la mairie 04 74 32 31 50. En cas de canicule, des agents de la mairie s'assurent de la sécurité des personnes vulnérables.

LES BONS RÉFLEXES



- Passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais.
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Évitez les efforts physiques.
- Buvez fréquemment et abondamment de l'eau (pas d'alcool).
- Mangez suffisamment.



Canicule info service : 0800 06 66 66



NEIGE ET GRAND FROID

Les chutes de neige et les phénomènes de verglas ou de pluies verglaçantes sont consécutifs à des précipitations qui se produisent lorsque les températures sont négatives ou proche de zéro. Elles peuvent entraîner la formation de phénomènes glissants et une augmentation de poids sur les infrastructures.

Ce risque a possiblement des conséquences graves pour la population (hypothermie, chutes, etc.) les biens et la vie quotidienne (lignes électriques, transports, etc.).

LES BONS RÉFLEXES



- ✓ Protégez vos installations du gel et salez les trottoirs devant votre domicile.
- ✓ Facilitez le passage des engins de déneigement.
- ✓ Évitez de circuler. Informez vous des conditions de circulation.
- ✓ Équipez vous (pneus neige, couverture, eau).
- ✓ Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre.
- ✓ Suivez l'évolution de l'évènement (radio, réseaux).
- ✓ Alertez le samu social (115) si vous remarquez une personne vulnérable en difficulté.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Chaque hiver, celles-ci sont responsables d'une centaine de décès en France.

Renseignez-vous : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone>



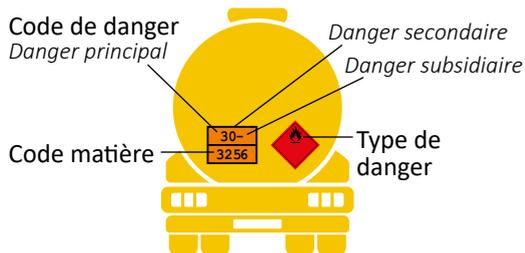
TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES

Le risque Transport de matières dangereuses (TMD) est consécutif à un accident impliquant un transport de marchandises dangereuses par voie routière, ferroviaire ou par les canalisations. Il peut avoir des conséquences graves pour la population, les biens et l'environnement en lien avec les phénomènes induits : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique.

Péronnas est particulièrement exposée car la ville est traversée par de nombreux axes routiers, ferroviaires et canalisations de gaz.

LES BONS RÉFLEXES

- ✓ Ne vous exposez pas aux produits chimiques, nuages de fumée.
- ✓ Évitez tout déplacement : n'allez pas chercher vos enfants.
- ✓ Rejoignez le bâtiment le plus proche.
- ✓ Restez à l'abri, calfeutrez les issues et aérations (si nuage / odeur).
- ✓ Ne fumez pas, ne provoquez pas de flamme ni étincelle.
- ✓ En cas d'irritation des yeux et de la peau, rincez abondamment, changez vous.
- ✓ Ne téléphonez qu'en cas de besoin.
- ✓ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.
- ✓ Suivez l'évolution de l'évènement (radio, réseaux).



Matière explosible



Liquide ou gaz inflammable



Danger pour l'environnement



Matière toxique



Matière corrosive



Matière radioactive



ATTENTAT

1. S'ÉCHAPPER



2. SE CACHER



3. ALERTER



4. RÉSISTER



Êtes-vous certain de pouvoir vous échapper sans risque ? **SI OUI**

- ✓ Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- ✓ Laissez toutes vos affaires sur place
- ✓ Ne vous exposez pas (courbez-vous)
- ✓ Prenez la sortie la moins exposée
- ✓ Utilisez un itinéraire connu
- ✓ Aidez les autres personnes à s'échapper
- ✓ Prévenez / alertez les personnes
- ✓ Évitez les mouvements de panique
- ✓ Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours

SI NON
Enfermez-vous et barricadez-vous

- ✓ Éloignez-vous de la fenêtre
- ✓ Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- ✓ Rassurez vos collègues
- ✓ Restez le plus silencieux et discret possible

Une fois caché et en sécurité : appelez les secours

- ✓ Où ? : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs
- ✓ Quoi ? : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche,...)
- ✓ Qui ? : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées

Si se cacher ou évacuer est impossible et si votre vie est en danger

- ✓ Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs
- ✓ Distraiez l'adversaire (criez)
- ✓ Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant bras,...)

ville de
PÉRONNAS

Mairie de Péronnas
place de la Mairie - 01960 PÉRONNAS
04 74 32 31 50 - info@peronnas.fr

WWW.PERONNAS.FR

